



HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Education plastique</i>	
Volume horaire : 65 h	Code cours : A149
Crédits ECTS : 4	Période : quad. I / II
	Département : préscolaire
	Année d'études : première

Principales compétences développées :

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.

Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves aux monde culturel.

Ressources :

→ Savoirs :

- connaître des artistes, leur biographie et les caractéristiques de leur oeuvre ou du courant artistique auquel ils appartiennent.
- connaître des outils, supports, matières, leurs caractéristiques et leurs utilisations.
- connaître des techniques, leurs caractéristiques, leur utilisation.
- restituer des propriétés, démarches diverses liées à la profession.
- connaître des notions artistiques et culturelles, des codes de représentation de base.

→ Savoir-faire :

- comprendre, expliquer, appliquer, reproduire des tracés, démarches créatives et ou de résolution.
- respecter et appliquer des consignes, codes et normes.
- s'approprier, tester les limites, contrer, dépasser des consignes.
- connaître, comprendre, utiliser un vocabulaire technique propre aux arts plastiques.
- s'adapter à, et utiliser de nouveaux outils.
- choisir, utiliser, détourner les outils, supports, techniques,...
- dessiner avec justesse, ressemblance, différence, personnalisation,...
- peindre en respectant, détournant, associant des procédés et des techniques.
- découper à l'aide de divers outils avec soin et précision.
- produire des recherches graphiques, plastiques, picturales, 2D et/ou 3D...multiples et variées.
- observer, reconnaître, différencier, comparer, décoder des images, des reproductions d'œuvres, des énoncés,...

- créer en appliquant des démarches créatives de base et/ou complexes.
- développer sa culture générale et artistique et celles de ses élèves par la recherche et l'utilisation de productions artistiques diversifiées.
- rechercher, sélectionner de la documentation artistique.
- observer, exploiter des références dans le cadre de travaux personnels et activités pédagogiques.
- comprendre, utiliser des théories vues en classe, les exploiter voire les détourner, les contrer, en tester les limites dans les travaux personnels et les leçons.

→ Savoir-être :

- faire preuve de soin dans la présentation de travaux : découpage, collage, tracé, mise en couleur,...
- respecter les autres, leur travail, le matériel, l'environnement,...
- faire preuve d'esprit critique, d'écoute, d'ouverture d'esprit, de curiosité, de personnalité et d'originalité.
- faire preuve de politesse : respect de soi, des autres, des délais ; gestion du temps et du travail.
- avoir une attention particulière quant à son orthographe, son registre de langage et sa tenue vestimentaire.
- avoir une attitude positive, dynamique et motivée.
- oser prendre des risques et chercher à se surpasser.
- adopter un regard critique sur soi, son travail et réagir face à la production des autres.
- s'affirmer, prendre des initiatives.

Notions artistiques développées :

- la dextérité manuelle (mise en situation).
- les différentes notions de couleurs (primaires/secondaires/tertiaires/complémentaires/camaïeux/harmonie colorée).
- la graticulation (100% + agrandissement).
- les différentes utilisations d'outils délicats (ciseaux, cutter) + pliages/collages.
- les différents procédés de la gouache (principalement utilisée à l'école primaire) et ses multiples outils.
- l'écriture normalisée.
- approche de différents courants artistiques à travers le temps.
- manipulations de différents outils (crayon graphite et de couleurs, feutres, ciseaux, colle,...).

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

- méthodologie : cours donné comme demandé lors des stages : présentation et référence artistique (brève biographie, analyses d'illustrations, d'images, de publicités, d'œuvres d'art,...), démonstrations et explications des différentes techniques et procédés divers. Ceci permettra aux étudiants de prendre conscience de l'attitude à adopter et la démarche à suivre lors d'une leçon artistique et ainsi de

l'appliquer dans sa vie professionnelle future.

- auto-socio-construction : formulation individuelle de représentations initiales (définitions, recherches picturales et colorées,...), argumentation/confrontation, analyse/synthèse/démonstration.
- essai à l'erreur : recherches et tâtonnements divers.
- travaux individuels : réalisations personnelles à présenter suite à une théorie, des explications et/ou une confrontation présentées antérieurement. Le but étant de faire manipuler les outils, les techniques et procédés de manière individuelle afin que les étudiants prennent connaissance de l'utilisation de ceux-ci, s'y habituent et s'en servent.
- suivi du travail individuel : après chacun des six chapitres, les étudiants présenteront un travail personnel qui pourrait leur servir dans leur futur métier en appliquant les différentes techniques et procédures étudiées.
- travail collectif : activité permettant un échange artistique qui demandera davantage une écoute de l'autre afin d'associer l'ensemble des productions personnelles en étant cohérent de manière à pouvoir composer une seule et même production monumentale.

Aide à la réussite :

- remise à niveau ponctuelle pendant l'année scolaire (1h après 15h de cours et 1h avant l'épreuve certificative de fin d'année).
- fiches techniques explicatives présentant les étapes à suivre (type recette culinaire) et des croquis démontrant les manières de faire sont à la disposition des étudiants.
- démonstrations continues des techniques et procédés sont présentées par l'enseignant tout au long de l'année.

Evaluation :

- L'examen de janvier portera sur les trois premiers T.P. (travaux personnels > évaluations formatives) vus lors du premier quadrimestre.
 - L'examen de juin portera sur les trois autres T.P.
- Ces examens seront écrits. Des questions théoriques sur les techniques, procédés, les notions de couleurs et les artistes abordés seront prévues. Une application artistique devra également être réalisée.

Remarque : 20% de la cote finale seront ôtés si :

- fraude lors d'un écrit.
- plus de 6h (sur 30) sont manquées sans justificatifs (les T.P. étant faits en classe, l'enseignant doit pouvoir évaluer le travail fourni par l'étudiant, si celui-ci est absent régulièrement il ne peut évaluer l'avancement du travail ni vérifier si les T.P. ont été réalisés par ses soins).

	%	Respect des	Soin et précision	Créativité	Recherches	Théorie (+ortho.*
--	---	-------------	-------------------	------------	------------	-------------------

		consignes	n		complément.)
Travaux Personnels	60%	4/10	3/10	2/10	1/10	x
T.P.1 dextérité	(10%)	4/10	3/10	2/10	1/10	x
T.P.2 not° coul.	(10%)	4/10	3/10	2/10	1/10	x
T.P.3 graticulatio	(10%)	4/10	3/10	2/10	1/10	x
T.P.4 découpes	(10%)	4/10	3/10	2/10	1/10	x
T.P.5 peinture	(10%)	4/10	3/10	2/10	1/10	x
T.P.6 écriture	(10%)	4/10	3/10	2/10	1/10	x
Travail collectif	10%	5/10	3/10	2/10	x	x
Evaluation janvier	15%	4/10	2/10	2/10	x	2/10
Evaluation juin	15%	4/10	2/10	2/10	x	2/10

* La maîtrise de la langue française lors des examens sera prise en considération à raison de 10% sur la totalité de l'écrit.

Matériel :

- un bloc de feuille A4 à grains et quelques feuilles 'papier machine'.
- un crayon graphite HB, une gomme blanche, un taille crayon.
- une latte de 30cm.
- une pochette de minimum 12 crayons de couleurs.
- un feutre noir fin
- un tube de colle, une paire de ciseaux, un cutter.
- un compas.
- un panneau (travail collectif).
- de la gouache (blanc, noir, rouge magenta, bleu cyan, jaune citron).
- un petit pinceau ainsi qu'un grand, des godets (mélanges) et des chiffons.

Langue d'enseignement : français